

AVIS PUBLIC DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2024

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par la soussignée, directrice générale intérim et greffièretrésorière de la susdite municipalité;

Que conformément à l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe seront déposés lors de la séance ordinaire de la Municipalité de Mont-Saint-Pierre qui se tiendra le 1 octobre 2025 au 1, 1ère Avenue Ouest à Mont-Louis à 20h.

Donné à Mont-Saint-Pierre ce 26 septembre 2025

Marie-Eve Tanguay Directrice générale secrétaire et trésorière intérimaire